Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 056-215600651-20260625-DELIB_2026_51-DE

MAIRIE DE GOURHEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION
15/06/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 14

Délibération n° 2026-51

Objet

Tarifs de location de la salle des fêtes

Pour : 14
Contre : 00
Abstention : 00

L'an deux mille vingt-six, le 25 juin, le Conseil Municipal de la commune de GOURHEL, dûment convoqué le 15 Juin, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Kévin ARGENTIN, Maire.

Conseillers présents : ARGENTIN Kévin - BRAUD Noémie - DOUBLET Anne-Sophie - GUILLAUME Jean-Marc – GUILLEMOT Sandra – LADIRAY Jean-François – LELEVÉ Guillaume - LE BOT Mickaël - LE ROCH Delphine - MERVEILLEUX Emilie – MOUNIER Samuel - TOUZE Benjamin

Conseillers absents excusés : ANNIC Marianne - CORNUEL Laurence (pouvoir à MERVEILLEUX Emilie) - LEHERICY Ethan (pouvoir à Guillaume LELEVÉ)

Conseillers absents :

Secrétaire de séance : LELEVÉ Guillaume

Considérant que la location de la salle des fêtes et ses tarifs seront actualisés en conseil municipal une fois par an.

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

Après délibération, le conseil municipal,

DÉCIDE de ne pas modifier les tarifs de la location de la salle des fêtes à partir du 1er septembre 2026

FIXE les tarifs suivants :

	GOURHEL	HORS GOURHEL
Salle Entière	240 €	360 €
Forfait Week-End	370 €	500 €
Association	Gratuit	80 €
Réunion		50 €
Manifestation sociales et culturelles		15 € de l'heure
Caution	1 200 €	1 200 €
Ménage	350 €	350 €

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Kévin ARGENTIN

MAIRIE de GOURHEL 56000

Secrétaire de séance,
Guillaume LELEVÉ